

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 30 novembre 2021

Les élections au conseil d'administration des Crous, moment majeur pour la démocratie étudiante.

Du 6 au 10 décembre 2021 et sur tout le territoire, les étudiants sont appelés à voter pour élire leurs représentants au conseil d'administration des Crous.

Pour la première fois, ce vote sera organisé par voie électronique, un mode de vote plus moderne, plus accessible et sécurisé.

Ces élections représentent un moment clé pour la démocratie et la vie étudiante. Depuis leur création, les Crous se sont en effet construits avec et pour les étudiants.

Les représentants étudiants élus en conseil d'administration jouent un rôle majeur après des Crous. Leur participation aux instances des Crous leur permet en effet d'intervenir sur les sujets majeurs gérés par le réseau des œuvres universitaires : vie étudiante et de campus, restauration, hébergement, bourses, aides et accompagnement social, etc.

La dernière élection des représentants étudiants a eu lieu en 2018, les élections prévues en 2020 ayant été repoussées du fait de la crise sanitaire. Les étudiants sont élus pour un mandat de deux ans et représentent près d'un tiers des membres du conseil d'administration.

Ce vote électronique est une première pour le réseau des Crous. Les étudiants pourront ainsi voter à travers la plateforme *evote.lescrous.fr* développée pour l'occasion. Les représentants étudiants ont été ainsi associés à la conception de l'outil dédié, notamment lors d'une élection test réalisée en juillet dernier. L'outil de vote sera accessible sur ordinateur mais aussi depuis un simple téléphone, et chaque étudiant pourra voter en quelques minutes seulement.

Une campagne de communication importante, très axée sur le numérique, est développée tant au niveau national que régional. Le ministère a ainsi multiplié par près de dix le budget habituellement dédié à la communication nationale pour renforcer la participation des étudiants.

Enfin, les 7 élus du Crous de Toulouse-Occitanie participeront aux élections, en 2022, des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous).

Pour le Crous de Toulouse-Occitanie, 115 223 électeurs sont invités à exprimer leur suffrage pour l'une des 5 listes candidates : « Yes of CROUS », « UEC : Stoppons la dégradation de notre CROUS ! », « UNI : étudiez, on s'occupe du CROUS ! », « BOUGE TON CROUS avec l'AGEMP et tes assos », « Un CROUS pour toutes et tous, contre la précarité et pour gagner de nouveaux droits avec l'UET, l'UNEF et la CGT Étudiants 81 ».

En parallèle de la campagne menée par les listes elles-mêmes, le Crous de Toulouse-Occitanie, en lien avec les établissements accueillant des étudiants dans l'académie, complète les actions mises en place par le réseau des Crous par une campagne numérique : écrans, réseaux sociaux, site web, groupes de résidents. Deux temps forts complètent l'information mail diffusée aux étudiants :

- Une série de vidéos « Questions pour un Crous donne la parole aux candidats : présentation, social, logement, restauration et vie de campus diffusé.
- Un débat organisé par le Parlement des étudiants-Toulouse se tiendra samedi 4 décembre à 18h, en public, et sera également diffusé en direct et podcast sur Facebook et YouTube. Les inscriptions sont possibles sur <https://linktr.ee/parlementdesetudiantstoulouse>.

À propos du Crous de Toulouse-Occitanie

Le Crous de Toulouse-Occitanie est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Opérateur de l'État pour la vie étudiante, il inscrit son action au sein du réseau national des Crous et de la région académique Occitanie. Dans l'académie de Toulouse, le Crous est présent à Toulouse et dans 6 villes d'équilibre (Auch, Albi, Castres, Figeac, Millau, Tarbes).

Il dispose de 38 résidences et 46 points de restauration. Au quotidien, ses équipes contribuent à l'amélioration des conditions de vie de tous les étudiantes et étudiants en proposant un accompagnement social global : bourses et aides financières, action sociale, hébergement, restauration, accueil international, culture, animation et vie de campus. Avec ses différents partenaires, le Crous encourage également les initiatives étudiantes et mène une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.



les Crous

**Je vote.
Et vous?**

**POUR LA RESTAURATION
À TARIF SOCIAL,
POUR LE LOGEMENT,
POUR LES BOURSES ET AIDES.**

En décembre #JeVoteCrous

Contact presse Crous de Toulouse-Occitanie Hélène Franc

Tél : 05 61 12 54 85 / 06 88 05 52 79
Mél : helene.franc@crous-toulouse.fr
crous-toulouse.fr

58 rue du Taur - CS 67096
31070 Toulouse cedex 7